



## Communiqué de presse

#Artisanat / #Bâtiment / #Partenariat / #Assurance / #Responsabilité / #Sensibilisation

## Partenariat - Bâtiment - Assurance

# La CAPEB et MAAF s'associent à nouveau pour sensibiliser les chefs d'entreprise artisanale du bâtiment à leurs responsabilités en matière d'assurance

**Paris, le 9 janvier 2019** - La Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment ([CAPEB](#)) et [MAAF Assurances](#), mutuelle spécialisée notamment dans l'assurance des risques professionnels, annoncent le renouvellement de leur partenariat, initialement engagé en septembre 2012 pour la création de la marque ECO Artisan®, pour une durée de 3 ans. Il s'agit d'accompagner les chefs d'entreprise artisanale du bâtiment dans la maîtrise des obligations en vigueur en matière d'assurance.



Patrick Liébus ([CAPEB](#)) et Stéphane Duroule ([MAAF](#)) renouvellent leur partenariat @CAPEB

## Des actions communes pour répondre aux besoins en assurance des pros du bâtiment

Patrick Liébus, Président de la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB), via sa filiale Béranger Développement, et Stéphane Duroule, Directeur Général de MAAF Assurances, ont renouvelé le 9 janvier leur accord de partenariat.

Pour aider les chefs d'entreprise artisanale à mieux comprendre l'étendue de leurs responsabilités, le partenariat prévoit la diffusion de kits thématiques. Objectif : renforcer les connaissances des artisans en matière d'assurance. Ces kits sont spécifiques à chacune des grandes familles de métiers, afin de correspondre au mieux aux besoins de tous les artisans du bâtiment. Par ailleurs, MAAF continuera à soutenir et à valoriser la qualification ECO Artisan® et étudiera toute possibilité de mettre en œuvre des actions en faveur de l'assurance des entreprises artisanales du bâtiment.

**Patrick Liébus, Président de la CAPEB :**

«L'assurance est un enjeu crucial, souvent perçu comme complexe par les artisans du bâtiment, faute d'informations claires et accessibles. Notre partenariat renouvelé avec MAAF Assurances vise à leur offrir la possibilité d'être au fait de leurs responsabilités en matière d'assurance et de bénéficier pour cela d'un accompagnement spécifique et adapté. »

**Stéphane Droule, Directeur Général MAAF Assurances :**

« Les origines artisanales de MAAF, créée en 1950 par et pour les artisans, nous permettent d'avoir une connaissance approfondie des métiers du bâtiment. Près de 40 % de nos clients en sont d'ailleurs issus. Au travers de ce partenariat renouvelé, notre ambition est de poursuivre les actions communes avec la CAPEB, afin d'accompagner efficacement les artisans en leur apportant des solutions d'assurances adaptées et personnalisées qui répondent à leurs besoins. »

**À propos de la CAPEB :**

La CAPEB, Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, est le syndicat patronal représentant l'artisanat\* du Bâtiment ([www.capeb.fr](http://www.capeb.fr)) lequel dénombre :

- 350 784 entreprises employant moins de 20 salariés\*\*, soit 98% des entreprises du bâtiment\*\*\*
- 685 396 salariés, soit 60% des salariés du Bâtiment
- 63 000 apprentis, soit 79% des apprentis du Bâtiment

**Qui réalisent :**

- 74 milliards d'euros de chiffre d'affaires, soit 64% du CA du Bâtiment

La société BÉRANGER DÉVELOPPEMENT gère l'ensemble des partenariats par délégation pour le compte de la CAPEB.

La CAPEB est aussi sur Twitter : [@capeb\\_fr](https://twitter.com/@capeb_fr)

**A propos de MAAF :**

Marque du groupe Covéa, MAAF est l'un des premiers assureurs généralistes en France. Il propose à ses 3,8 millions de sociétaires et clients des solutions globales d'assurances (auto, habitation, risques professionnels mais aussi santé, prévoyance, assurance vie...) et des services à forte valeur ajoutée (assistance, crédits...). Aux côtés des artisans depuis sa création, MAAF compte aujourd'hui plus de 770 000 clients professionnels qui lui font confiance tant pour la protection de leur entreprise que celle de leur famille.

En savoir plus sur MAAF : [www.maaaf.com](http://www.maaaf.com) - Twitter : @MAAFAssurances

**Contacts presse :**

**Pour la CAPEB**

Agence Hopscotch : Marylou Pernaut - Tél : 01 55 78 23 87 - [mpernaut@hopscotch.fr](mailto:mpernaut@hopscotch.fr)  
CAPEB : Isabelle Planchais - Tél : 01 53 60 50 81 - 06 08 56 78 06 - [i.planchais@capeb.fr](mailto:i.planchais@capeb.fr)

**Pour MAAF**

Christine Givernaud - 01 55 50 65 12 - [presse@covea.fr](mailto:presse@covea.fr)